

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse

Mercredi 24 mai 2023 à Dombresson, 18h30.

Ordre du jour :

1. Accueil
 2. Méditation
 3. Nomination de scrutateurs
 4. PV de l'assemblée ordinaire du 26 avril 2022
 - discussion, remarques
 - adoption
 5. Rapport d'activités 2022 du Conseil Paroissial
 - discussion, remarques
 - adoption
 6. Présentation des comptes 2022
 - questions, remarques
 - rapport des vérificateurs de comptes
 - adoption
 7. Nomination des vérificateurs de comptes 2023 (2 + 1 suppléant)
 8. Divers.
-

Présidence : Christian Hostettler.

Présent(e)s : 27 personnes

Excusé(e)s : 11 personnes annoncées

Dès la fin de la partie statutaire, partage d'un repas simple.

Suite au repas, deux thèmes de discussion : le fonctionnement en dicastères et l'organisation des cultes avec particularités.

1. Accueil.

Pour tenir compte de quelques difficultés de parcage, le président de la paroisse, Christian Hostettler, ouvre la séance à 18h35. Il salue la présence de Jean Messerli qui effectuera la présentation des comptes 2022. Il remercie les personnes réunies pour cet événement de la vie de la paroisse.

Les divers documents sont en ligne, disponibles depuis 10 jours environ sur le site internet de la paroisse. Ordre du jour de l'AO 2023, Rapport d'activités 2022, Comptes 2022 et PV de l'assemblée 2022. Des exemplaires papiers sont aussi à disposition dans la salle et distribués aux personnes qui en font la demande.

Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'est formulée.

2. Méditation.

La pasteure Isabelle Hervé nous propose une réflexion autour de la 1^{ère} épître de Paul aux Corinthiens (chapitre 9 versets 16 à 23). Extraits.

Je n'ai pas à me vanter d'annoncer la bonne nouvelle. C'est en effet une obligation qui m'est imposée, et quel malheur pour moi si je n'annonce pas la bonne nouvelle.

Si j'avais choisi moi-même cette tâche, j'aurais droit à un salaire ; mais puisqu'elle m'est imposée, je m'acquiesce simplement de la charge qui m'est confiée. Quel est alors mon salaire ? C'est la satisfaction d'annoncer la bonne nouvelle gratuitement. ...

Lorsque j'ai affaire aux Juifs, je vis comme un Juif, afin de les gagner. ... De même, lorsque je suis avec ceux qui ignorent la loi de Moïse, je vis comme eux, sans tenir compte de cette Loi, afin de les gagner. Cela ne veut pas dire que je suis indifférent à la loi de Dieu, car je suis soumis à la loi du Christ.

Le témoignage fait partie de la vie du chrétien, foi et espérance, en paroles et en actes ; mais comment témoigner ? En ayant le souci de l'autre ; en prenant le temps d'apprendre à connaître l'autre, en rejoignant l'autre là où il se trouve dans sa vie ou dans ses difficultés, en faisant confiance à Dieu pour accepter l'autre dans sa diversité. Ecueil à éviter : se prendre pour la référence, imposer sa manière de voir.

3. Nomination des scrutateurs.

Pour les votations, le président sollicite Jean-Marc Fallet et Jean-Claude Barbezat qui accèdent à la demande et sont acceptés à l'unanimité.

4. PV de l'assemblée ordinaire 2022.

L'assemblée ordinaire du 26 avril 2022 a eu lieu à Cernier, à la Maison Farel.

Le PV a été publié sur notre site Internet. La lecture n'en est pas demandée. Page par page, on passe en revue les différents chapitres. Une double question est posée, à propos du chapitre « divers » au point n°5.

Tout d'abord, les cloches de Savagnier ; le président explique les discussions tenues avec la commune lors d'une séance le 11 mai 2023 : devis trop important, la commune n'envisage pas de travaux d'envergure avant d'avoir effectué un plan comptable des rénovations de tous les bâtiments propriétés de la commune.

Ensuite la place de parc, devant le temple de Dombresson, réservée aux personnes avec handicap. Le sujet n'a pas encore été discuté avec la commune.

A mains levées, l'assemblée accepte le procès-verbal sans opposition.

5. Rapport d'activités 2022 du Conseil paroissial.

La lecture du document n'est pas demandée. Page par page, on passe en revue les différents chapitres et paragraphes.

Une remarque à propos de l'avenir des bâtiments de la paroisse (Maison Farel) et des salles louées à l'EREN. Le sujet a été mis en veilleuse en 2022-2023 pour avancer le thème du projet de paroisse et du développement du fonctionnement en dicastères. Mais il faudra nécessairement reprendre le sujet au vu des coûts engendrés par les locations et des investissements bientôt nécessaires dans la Maison Farel (rénovation ou transformation de l'ascenseur et modification du système de chauffage).

A mains levées, le rapport est accepté sans opposition.

Le président remercie les auteur(e)s de ce document écrit par les responsables des divers secteurs. Particulièrement la secrétaire Myriam Blanchoud-Vuillomenet qui assure la mise-en-forme.

6. Présentation des comptes 2022.

Le président remercie l'ancien responsable des finances, Jean Messerli, pour toutes les tâches accomplies. Bouclement des comptes 2022, ouverture de la comptabilité 2023 et préparation des documents présentés ce soir. Jean Messerli remercie la secrétaire Myriam Blanchoud-Vuillomenet qui passe régulièrement et avec exactitude les écritures comptables.

La situation s'est malheureusement détériorée depuis l'année passée. Les comptes 2022 bouclent sur un déficit de quatorze mille francs environ. Le total des charges d'exploitation se monte à 152'420,96 francs et le total des produits d'exploitation s'élève à 138'418,08 francs. Ces deux valeurs sont plus basses que lors de la dernière année normale (2019).

On examine d'abord les comptes de bilan qui représentent l'état de la situation financière. La fortune de la paroisse reste encore confortable, mais est en baisse entre janvier 2022 et décembre 2022. Il n'y a pas eu d'intérêts négatifs sur les comptes bancaires, mais des frais plus élevés que les maigres intérêts servis.

Ensuite, on passe en revue les comptes d'exploitation, chapitre par chapitre ; on commence par les charges. Jean Messerli souligne les différences par rapport à l'année précédente et répond dans la foulée aux questions de l'assemblée. Explication concernant la cible Terre Nouvelle (chiffre 3000) : les actions entreprises par la paroisse ont bien fonctionné et les paroissiens ont répondu généreusement à l'appel « solidarités ». Dans la rubrique « KT » du domaine « charges des besoins religieux » (chiffre 3280) l'augmentation s'explique par la reprise complète des activités avec les catéchumènes (frais du camp). Comme chaque année, l'appel « réformés » (chiffre 6210) et les frais de publication « réformés » (chiffre 3600) sont presque en équilibre. Dans les frais généraux, la rubrique « activités paroissiales » (chiffre 3495) montre une grande variabilité selon l'année considérée : réalisation ou non d'un voyage paroissial.

Une question surgit : le village de Valangin fait-il encore partie de la paroisse Val-de-Ruz ? Réponse : oui (jusqu'à décision contraire du Synode) et la commune de Neuchâtel verse directement l'indemnité à l'organiste pour sa prestation lors du culte.

On continue ensuite, avec l'examen des produits. On constate une grosse baisse des « collectes à l'issue du culte » (chiffres 6000 et suivants) ainsi que des collectes lors des services funèbres (très peu de services célébrés en 2022) (chiffre 6520). La forte augmentation de la rubrique « dons » (chiffre 6400) provient d'un versement de la solidarité protestante, à travers l'EREN ; il s'agit de la collecte du Jeûne Fédéral au niveau national. Le « fonds immobilier EREN » rapporte enfin des intérêts (chiffre 6600).

Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs Mme Ginette Stalder et M. Pierre-Alain Buèche en date du 26 mars 2023. Ces deux personnes ont trouvé les comptes bien présentés et clairement établis. Pierre-Alain Buèche effectue la lecture puis remet le rapport écrit au trésorier.

Ils proposent d'adopter les comptes 2022 et d'en donner décharge à la secrétaire (Myriam Blanchoud-Vuillomenet) et au trésorier ad hoc (Jean Messerli). Ce qui est fait à mains levées, sous les applaudissements et sans opposition. Jean Messerli remercie l'assemblée pour sa confiance.

Le président remercie Jean Messerli pour les travaux techniques financiers effectués avec compétence chaque année. Jean Messerli indique qu'il se tient à disposition pour l'année prochaine aussi.

7. Nomination des vérificateurs de compte et d'un suppléant.

Pour les comptes 2023, sont proposés : Pierre-Alain Buèche et Ginette Stalder à nouveau. Pour la fonction de suppléant, Jean-Marc Fischer s'annonce. Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

8. Divers

- 1) Mouvement chrétien des retraités. Marie-Jeanne Robert présente une activité d'œcuménisme se déroulant au Val-de-Ruz (salle de paroisse catholique). Les rencontres du MCR ont lieu le mercredi après-midi, 6 fois par an réparties dans les saisons d'automne, d'hiver et du printemps. Le thème 2022-2023 s'intitule « l'espérance » ; le thème 2023-2024 sera « osez l'autre ». Le Conseil de paroisse a déjà décidé de placer ces informations (calendrier des rencontres) dans le e-mailing réguliers envoyés aux paroissiens.
- 2) Vente des roses pour Terre Nouvelle. Le groupe d'organisation de la paroisse a renoncé en 2023. Raison expliquée par Jean-Marc Fischer : le thème de la campagne 2023 « sauvegarde de la création et enjeu climatique » en contradiction avec la provenance de ces fleurs. Venant du Kenya. On regrette la cessation de l'action « vente de chocolat » qui avait eu lieu exceptionnellement dans les deux années précédentes.
- 3) Oecuménisme au Val-de-Ruz en 2022. Méditations et chants de Taizé. Un dimanche par mois en fin d'après-midi. Voir le chapitre « cultes particuliers » à la page n°2 du rapport d'activité.
- 4) Quelques annonces d'événements. Le 4 juin, assemblée d'Eglise à Dombresson, avec les élections du nouveau Conseil paroissial et des députés au Synode. Le 18 juin, à Coffrane, culte d'installation du nouveau Conseil paroissial. Le 2 juillet, culte au vert au lieu-dit « Le Boveret ». Le 30 août, culte cantonal d'aggrégation des nouveaux pasteurs ; pour notre paroisse : Isabelle et Stéphane Hervé. Et en même temps, culte de consécration de notre ancien stagiaire Guillaume Klauser. A la Collégiale de Neuchâtel, suivi d'un apéritif confectionné en partie par la paroisse Val-de-Ruz.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres présents, tous les bénévoles au cours de l'année et les généreux donateurs. Il peut ainsi clore la séance à 19h50.

Le secrétaire : Jean-Marc Durand